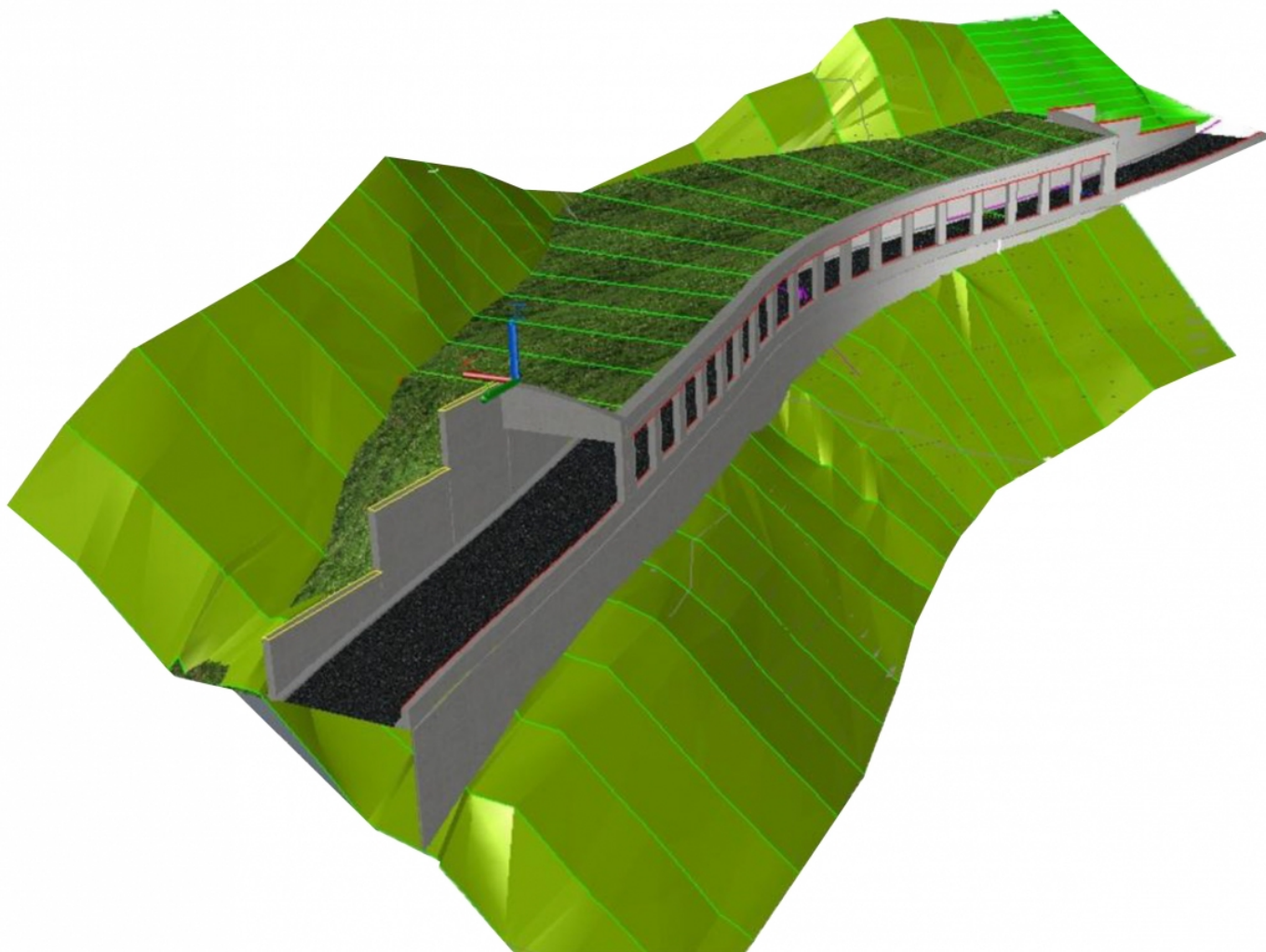


TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RD 328 - ACCÈS AU PRAZ DE LYS

Les pluies très importantes survenues en mai 2015 ont fortement dégradé une zone d'instabilité (connue depuis 1914) située au-dessus de la RD 328 à Tanninges, lieu-dit La Ravine, et entraîné une succession d'éboulements qui menacent la route.

Depuis, le Département s'est employé à garantir, dans des circonstances particulièrement difficiles, **un accès sécurisé à la station du Praz de Lys pendant les saisons touristiques** en mettant en place des dispositifs provisoires de protection de la route. En parallèle, il a engagé des études afin de trouver la meilleure manière de sécuriser le site à long terme.

C'est la solution technique d'une galerie pare-blocs qui a été retenue.



Cet important chantier est conduit en deux phases :

la première s'est déroulée de septembre 2016 à novembre 2017. Il s'agissait de réaliser les travaux préparatoires à la construction de la galerie (élargissement de la route, ouvrage hydraulique, paroi clouée, mur de palplanches).

la deuxième a commencé au printemps 2018 et consiste à construire la galerie.

Calendrier de la phase 2

Les travaux de construction de la galerie de protection contre les éboulements devraient débuter au printemps 2018 et durer 2 à 3 ans, selon le calendrier prévisionnel suivant :

du printemps à l'automne 2018 inclus : démarrage de la galerie pare-blocs, sous coupure totale de la route.

hiver 2018 : réouverture de la route pour toute la saison.

du printemps à l'automne 2019 inclus : poursuite de la galerie pare-blocs, sous coupure totale de la route.

hiver 2019 : réouverture de la route pour toute la saison.

- Le coût total de l'opération au lieu-dit la Ravine (phases 1 et 2) s'élève à 18 M€, financés à 100% par le Département.
- Au col de la Ramaz, 2,3 M€ ont été investis par le Département et 150 000 € par la SPL la Ramaz.

L'actualité du chantier :

Avril 2019

Reprise des travaux de sécurisation et fermeture de la route le 23 avril et jusqu'à la saison hivernale.

2018

Installation de dispositifs supplémentaires permettant de mesurer les mouvements de terrain sur le flan de la montagne : des extensomètres.

Création d'une fosse de récupération au-dessus de la route, afin de piéger et ralentir pierres et troncs d'arbre.

Construction d'un mur de protection complémentaire.

Construction d'un mur de protection de 45 m.

Forage de 40 pieux sur les 75 qui porteront la galerie pare-blocs.

Ancrage des murs dans le sol à l'aide de tiges horizontales s'enfonçant de 20 à 30 m dans le sol.

La RD 308, habituellement fermée l'hiver entre le col et la station de Praz de Lys pour permettre l'usage des pistes de ski traversant la route, a été aménagée pour constituer un itinéraire alternatif. Afin de garantir tout à la fois la sécurité des skieurs et des automobilistes, le Département a mené des travaux qui ont consisté à :

* poser des rondins de bois positionnés en amont de la route, entre le col et la station, pour protéger celle-ci des avalanches ;

* construire 4 passerelles provisoires, permettant le franchissement de la route par les pistes de ski.

Avril 2018

La route a été fermée à la circulation le 16 avril.

Démarrage des fondations de la galerie pare-blocs.

Décembre 2017

Réouverture de la route à la circulation le **29 novembre**, pour la saison d'hiver.

Novembre 2017

Réunion publique le **28 novembre à 18h à Taninges (salle des fêtes)**

Remise en état de la route en vue de sa réouverture :

mise en œuvre des enrobés,

pose des dispositifs de retenue,

réalisation du marquage au sol,

mise en place d'un dispositif de drainage en partie haute de la Ravine.

Installation d'un système de détection automatique : en cas d'éboulement, des capteurs électriques déclenchent immédiatement un feu tricolore barrant instantanément la route aux usagers souhaitant accéder à la zone. Ce système alerte parallèlement les services routiers du Département afin de permettre une intervention rapide.

Mars à octobre 2017

Réalisation de la **paroi clouée aval**, (qui supportera la route au niveau de la future galerie pare-blocs) achevée.

Réalisation d'un **mur de palplanches** conforté par des ancrages et d'un mur en blocs armés en vue de contenir les glissements qui pourraient atteindre la route.

Réalisation d'un ouvrage supplémentaire de protection.

Renforcement de la surveillance topographique et extensométrique (mesure des déformations et des forces) du site.

18 avril : reprise des travaux sous coupure totale de la RD 328 entre le hameau de Fry et le carrefour du Loup Blanc (RD 328/RD 308).

Pose de légo-blocs supplémentaires pour protéger la route et maintenir l'accès à la station jusqu'à sa fermeture, **le 17 avril 2017**.

Les 2 et 16 mars 2017 : nouveaux glissements de terrain.

2016

Le 16 décembre : réouverture de la route sous circulation alternée par feux.

Réalisation d'une paroi clouée provisoire (non prévue initialement) en vue de rétablir la circulation sous alternat pendant la saison hivernale.

Fin de l'été : élargissement de la chaussée en prévision de la future galerie pare-blocs et de la construction d'un ouvrage hydraulique permettant l'évacuation des eaux parcourant le glissement.

Fin juillet : démarrage des travaux de réalisation du mur de soutènement destiné à supporter la route au niveau de la future galerie pare-blocs.

Le 29 juin : réouverture de la route sous alternat et dispositif d'alerte.

Mai : Le 30, la commission de sécurité décide de la reprise des travaux d'installation du dispositif automatique d'alerte (engagés courant avril au niveau du premier glissement.)

Mesures complémentaires de reconnaissance et de surveillance engagées par le Département qui confirment le mouvement des terrains concernés.

Avril : le 29, la commission de sécurité décide de la fermeture de la route (en concertation avec la commune de Taninges).

Investigations de surveillance de la zone d'éboulement et détection de signes visuels caractéristiques d'un second glissement de 500 000 m³ et installation du dispositif d'alerte.

2015

Hiver 2015-2016 : l'accès au Praz de Lys reste ouvert tout au long de la saison, sur route sécurisée.

Le Département réalise des études afin de trouver la meilleure manière de sécuriser la zone : la solution retenue est la **galerie pare-blocs**.

Le Département engage, sur la demi-chaussée aval, des travaux de mise en sécurité de la route : pose de blocs de béton superposés sur une hauteur de 3 mètres.

Début mai : Des intempéries particulièrement importantes provoquent un éboulement qui menace la route.